



L'En'robé

Bulletin d'information des salarié-e-s des cabinets d'avocats n°326

Le 1^{er} octobre 2024 journée de grève et de manifestation

- **Pour gagner des hausses de salaire et de pension...**
- **Et l'égalité entre les femmes et les hommes**
- **Obtenir l'abrogation de la réforme des retraites**
- **Renforcer les services publics**

Après avoir imposé la réforme des retraites aux salarié.es pendant qu'exonérations de cotisations et autres défiscalisations des plus riches étaient à l'œuvre, Emmanuel Macron s'entête à déployer sa politique au service du patronat et des plus riches avec une nouvelle attaque contre les conquits sociaux. Il s'apprête à faire adopter un budget d'austérité après une période d'inflation galopante et de casse des services publics. La population va une nouvelle fois voir son niveau de vie reculer.

Ainsi, dans la branche des salarié.es des cabinets d'avocats, un accord a été conclu sur les salaires. Dans cette branche où une forte rigueur s'impose pour exercer une activité, la majorité des effectifs a bénéficié d'une augmentation des minima de 4%.

Or, parallèlement, la baisse du niveau de vie est toujours à l'œuvre pour bon nombre de salariés car les prix continuent d'augmenter. L'inflation sur cette période est de 12% (bien plus lorsque l'on considère l'alimentaire et l'énergie). Si le coût de l'énergie a très peu augmenté cette dernière année, ceux des biens de première nécessité, des transports et des hébergements continuent, eux, d'augmenter. Les prix alimentaires en supermarché ont augmenté de plus de 20% sur les trois dernières années.

L'Insee prévoit provisoirement une inflation à 1,9% (indice des prix à la consommation août 2024), juste en dessous des 2% qui donne lieu à une hausse automatique du SMIC (Article L.3231-5 du Code du Travail). Si aucun geste politique n'est pris, les salariés vont encore perdre près de 2% de pouvoir d'achat !

Le gouvernement doit, en priorité répondre à l'urgence sociale en augmentant immédiatement le SMIC et doit tout mettre en œuvre pour augmenter l'ensemble des salaires et des pensions afin de sortir les salarié.es et les retraité.es de la spirale de perte de niveau de vie dans laquelle ils ont été enfermés.

Ainsi, la CGT revendique :

- L'ouverture immédiate de négociations salariales dans toutes les entreprises pour une hausse des salaires ainsi que l'égalité salariale entre les femmes et les hommes en même temps que la revalorisation des pensions.
- L'indexation automatique de tous les salaires sur les prix.
- La fin des exonérations de cotisations et une fiscalité accrue sur les entreprises après plusieurs années de forte baisse de l'impôt sur la société qui a conduit à une baisse des ressources des services publics et devrait aujourd'hui entraîner une pression supplémentaire sur les ménages si rien n'est fait contre le projet Macron – Barnier.

Toutes et tous en grève et en manifestation le 1^{er} octobre 2024 !

A Paris, RDV à 14h à Denfert-Rochereau



Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit de flasher le QR-Code à gauche ou d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « Avocats »



Fédération CGT des Sociétés d'Etudes